

JOURNEE PSYCHIATRIE ET TRAVAIL

Besançon le 3 octobre 2008

C.A.T.T.P. (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel)

- Les patients s'y rendent sur prescription médicale par demi-journées à leur guise et en fonction des activités auxquelles ils souhaitent participer (musicothérapie, groupes de parole, art thérapie, soin des mains, sport, ateliers cuisine...)
- Les entrées sont soumises à un entretien d'admission avec un psychologue, un psychiatre, une infirmière et une AMP (Aide Médico Psychologique). Cet entretien va définir, en fonction de sa pathologie, le type d'activité auquel le patient souhaite participer, ses motivations pour aller au CATTP et le nombre de demi-journées qu'il va faire.
- Tous les trois mois, un entretien d'évaluation est réalisé par le psychologue pour définir les objectifs du patient. Ex : rompre la solitude.
- Le but du CATTP est par le biais d'activités diverses de vivre avec les autres à l'extérieur, de rompre la solitude, d'avoir une vie sociale.

LES ATELIERS THERAPEUTIQUES

- Le but est d'entraîner ou de ré-entraîner à l'exercice d'une activité professionnelle, d'assurer un soutien au patient dans une démarche de socialisation et de reprise d'une vie autonome.
- Le travail en est le médiateur.
- Les ateliers thérapeutiques s'adressent à des patients non hospitalisés, ayant un lieu d'hébergement mais présentant des difficultés à reprendre une vie sociale et bénéficiant de ressources de type : AAH, pension d'invalidité, RMI...